

Jacqueline Sauvage libérée



Jacqueline Sauvage libérée

François Hollande sur Twitter : « J'ai décidé d'accorder à Jacqueline Sauvage une remise gracieuse du reliquat de sa peine. Cette grâce met fin immédiatement à sa détention ».

Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans d'emprisonnement pour le meurtre de son mari violent, n'attendra pas le 2 juillet 2018 pour sortir de prison. Elle est libre dès à présent et pourra rejoindre sa famille.